

SOCIÉTÉ DES NATIONS
INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

16319
183438
LEAGUE OF NATIONS
INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL COOPERATION

PARIS (11^e), 2, RUE DE MONTPENSIER
(PALAIS-ROYAL)

C.L.53-1934.

Monsieur le Ministre,

Par la voie d'une résolution adoptée au mois de juillet dernier et approuvée depuis lors par le Conseil de la Société des Nations, au cours de sa session de septembre, la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle a chargé l'Institut International de Coopération Intellectuelle de rassembler les éléments d'un recueil des textes publiés par les Ministères de l'Instruction publique des divers pays, pour autant qu'ils ont trait à l'enseignement de l'histoire universelle, à l'instruction civique et à la compréhension mutuelle des peuples.

Pour nous permettre de mener à bien cette tâche, je vous serais très reconnaissant de me faire parvenir les textes législatifs et administratifs régissant la matière dans votre pays. Cette documentation devra porter sur les matières retenues par la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle et viser l'enseignement de l'histoire aux degrés primaire et secondaire; elle ne devra comporter que le texte de documents officiels émanant de votre département ou de toute autorité qualifiée pour réglementer l'enseignement, à l'exclusion de tout commentaire ou exposé de doctrines.

Il nous serait aussi très utile de posséder les programmes officiels en vigueur dans votre pays concernant les deux enseignements visés plus haut. Les documents officiels que l'Institut aura ainsi rassemblés feront l'objet d'une publication ultérieure permettant de confronter aisément les principes qui dans les divers pays président à ces divers enseignements.

Persuadé que vous voudrez bien nous apporter à nouveau votre obligeante collaboration aux efforts poursuivis par l'Organisation Internationale de Coopération Intellectuelle pour le développement d'une meilleure compréhension mutuelle entre les peuples, je vous en remercie à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur :

(R. BONNET).

[Carta] 1934, Paris, [Francia] [a] Monsieur le Ministre [manuscrito] H. Bonnet, Le Directeur.

Libros y documentos

AUTORÍA

Bonnet, H.

FORMATO

Manuscrito

DATOS DE PUBLICACIÓN

[Carta] 1934, Paris, [Francia] [a] Monsieur le Ministre [manuscrito] H. Bonnet, Le Directeur. 1 h. ; 31 cm.

FUENTE DE INFORMACIÓN

[Biblioteca Nacional Digital](#)

INSTITUCIÓN

[Biblioteca Nacional](#)

UBICACIÓN

Avenida Libertador Bernardo O'Higgins 651, Santiago, Región Metropolitana, Chile